



**Liste indicative des informations à fournir  
dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas  
préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale  
Article R. 122-17-I du code de l'environnement**

**Examen au cas par cas pour un PPRN**

Imprimé téléchargeable sur le site <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom de la personne publique responsable du PPRN

Préfet de département de l'Aude

Service en charge de la modification du PPRN

DDTM de l'Aude

**1. Caractéristiques du PPRN**

**Procédure concernée**

Est-ce une élaboration ?  Oui  Non

Est-ce une révision d'un PPRN existant ?  Oui  Non

**MODIFICATION**

*Si oui, préciser la date d'approbation du PPRN : 30 novembre 2012*

Quels sont les zonages existants ?

*Sur l'emprise du périmètre modifié : zone RI 3 (voir le plan du périmètre de la modification joint en annexe)*

Quelles sont la raison et la caractérisation de cette modification ?

*Erreur matérielle par l'absence de prise en compte, lors de l'élaboration de la cartographie des enjeux du PPRi en 2011, d'un lotissement accordé le 22 novembre 2007 et sur le périmètre duquel aucune construction n'avait été réalisée entre temps.*

**2. Caractéristiques de la zone susceptible d'être touchée et les incidences potentielles du PPRN**

**21. informations disponibles sur le phénomène naturel et le niveau d'aléa**

Quels sont les phénomènes naturels concernés ?

*Inondation par débordement du ruisseau de Potence*

Quelles sont les informations disponibles sur le risque ?

*PSS de l'Aude du 2 décembre 1949, PSS de l'Orbiel du 2 novembre 1960, Plan d'Exposition au Risque réalisé par le CETE en juillet 1987, étude hydraulique de la liaison RN 113-RD 610 réalisée par SOGREAH en février 2005, étude hydraulique de la déviation de Trèbes réalisée par SOGREAH en décembre 2005, AZI de l'Aude réalisée par la DREAL en 2010, étude hydraulique complémentaire réalisée dans le cadre du PPRi approuvé le 30 novembre 2012, sur l'affluent rive gauche du Bazalac, le ruisseau de Potence et le ruisseau de Saint Félix*

Quel est le potentiel de population susceptible d'être touché ?

*Le potentiel de population concerné par le risque (seuil maximal) :  
En 2009, 2242 habitants sont susceptibles d'être exposés au risque d'inondation*

Quelles sont les activités économiques concernées, les surfaces ouvertes à l'urbanisation inondables ?

*Aucune activité économique n'est concernée par le périmètre de la modification, les surfaces ouvertes à l'urbanisation en zone inondable à l'occasion de la modification sont d'environ 406 m<sup>2</sup>*

**Quelles sont les infrastructures (de transport ou réseaux) susceptibles d'être touchées ?**

*Les principales infrastructures de transports concernées par le risque, sur la commune de Trèbes sont :*

- *la RD 301 entre Trèbes et Bouillhonnac*

*Cette infrastructure ne sera pas impactée par la modification*

**Quel est l'historique des derniers événements ?**

*Inondations des 12, 13 et 14 novembre 1999*

**Quelle est l'indication des dommages constatés ?**

*Inondations et coulées de boue*

## **22. Autres enjeux environnementaux du périmètre concerné par le PPRN et du territoire susceptible d'être impacté**

Il convient de prendre en compte pour cette analyse l'ensemble du territoire susceptible d'être impacté : périmètre concerné par le PPRN, mais aussi zones potentiellement impactées.

**Quel est le périmètre des communes dans la zone susceptible d'être touchée ?**

*joindre une carte de situation et un plan du périmètre du PPRN*

*Le périmètre du PPRi approuvé concerne la commune de Trèbes.*

*Le périmètre de la modification du PPRi est joint en annexe*

**Quelles sont l'occupation et les vocations actuelles des sols ?**

*La zone concernée par la modification du PPRi de Trèbes est un lotissement approuvé en 2007*

**Le territoire susceptible d'être touché est-il couvert en totalité ou en partie par des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, cartes communales) ?**

*La commune dispose d'un PLU approuvé le 25/07/2008*

*Elle se situe dans le périmètre du SCOT de Carcassonne Agglo*

**Ces documents sont-ils approuvés, en cours d'élaboration ou de révision ?**

*La commune dispose d'un PLU approuvé le 25 juillet 2008 dont la révision a été prescrite le 27/02/2015*

**Sur quelle surface totale de la zone concernée par la modification ?**

*Toute la superficie du lotissement, objet de la modification, est concernée par ces documents*

**Les documents existants ou en cours d'élaboration/révision prennent-ils (prendront-ils) en compte le risque selon les mêmes critères que la future modification du PPRN ?**

*Les documents en cours d'élaboration devront prendre en compte le risque et seront mis à jour une fois la modification approuvée.*

**Ces documents ont-ils fait ou feront-ils l'objet d'une évaluation environnementale à l'occasion de leur élaboration ou de leur révision ?**

*Le SCOT a fait l'objet d'une évaluation environnementale lors de son élaboration*

**Comment se caractérise la pression de l'urbanisation sur le territoire ?**

*En 2012, 11 logements (individuels, individuels groupés, collectifs, logements en résidence) ont été autorisés contre 20 logements en 2000. L'urbanisation sur cette période n'a pas été très importante au regard de l'évolution audoise en général.*

**Quels sont les zonages environnementaux (autres que relatifs aux risques) dans le périmètre du PPRN ou dans la zone potentiellement touchée ?**

*préciser en particulier l'existence de ZNIEFF, parc national, parc naturel marin, parc naturel régional, réserve naturelle, arrêté de biotope, zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation, périmètre de protection rapprochée de captage d'AEP, site inscrit ou classé, site Natura 2000.*

*caractériser ces secteurs d'intérêt écologique et patrimonial, leur faune et leur flore vis-à-vis de leur sensibilité à l'aléa considéré...*

*Le périmètre de la modification ne concerne ni des sites Natura 2000 ni des ZNIEFF.*

**La zone susceptible d'être touchée est-elle concernée par un SAGE ?**

*Sans objet*

*Si oui, celui-ci concerne-t-il tout ou partie du périmètre du PPRN ?*

***Prend-il en compte les risques d'inondation dans son règlement ?***

**La zone susceptible d'être touchée contient-elle des éléments constitutifs du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ?**

***Le cours d'eau concerné par la modification n'est pas classé comme corridor écologique du SRCE LR.***

***Si oui, lesquels sont-ils sensibles aux inondations ?***

**Quels sont les impacts directs et indirects, positifs et négatifs, cumulés, qui sont potentiellement induits par la modification du PPRN à prescrire ?**

***Sans objet***

### **3. Annexes cartographiques**

***joindre une carte de situation et un plan du périmètre du PPRN et le cas échéant toute autre carte utile (enjeux environnementaux, zonages du document d'urbanisme,...).***

**Plan de situation des parcelles faisant l'objet de la modification**

**Plan de détail**